

## **Les Grands Principes Lexicologiques Présidant à la Lexicographie Larousse (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.) : Dynamiques et Évolution**

**Jean PRUVOST**

Laboratoire CNRS Métadif, Université de Cergy-Pontoise  
33 Boulevard du Port, 95011 CERGY-PONTOISE Cédex, FRANCE  
pruvost.jean@wanadoo.fr

« Il était une fois au XIX<sup>e</sup> siècle et en Bourgogne un fils d'aubergiste et de forgeron qui, devenu l'instituteur de son petit village, décida de monter à Paris. Il y concocta un petit dictionnaire révolutionnaire, promptement suivi d'un dictionnaire monumental. De ces deux ouvrages, naquit une grande famille de petits et de grands dictionnaires qui marquèrent linguistiquement les siècles suivants... » Ainsi, pourrait commencer un conte moderne propre à rappeler le rôle pionnier qu'ont pu jouer les éditions Larousse depuis les premières œuvres de son fondateur, Pierre Larousse, jusqu'aux travaux du XXI<sup>e</sup> siècle, en passant par la linguistique historique du XIX<sup>e</sup> siècle et par le structuralisme au XX<sup>e</sup> siècle.

Retracer chronologiquement les grandes étapes de cette aventure en soulignant précisément les dynamiques linguistiques, et plus spécifiquement lexicologiques, qui ont présidé à la « lexicographie Larousse », voici le parcours proposé. Mettre en relief les principes lexicographiques explicites et revendiqués, mais aussi les attitudes résultant d'une longue expérience et s'inscrivant dans un courant de pensée linguistique effectif, sans forcément que les acteurs en aient toujours conscience, voilà l'objectif poursuivi. Pareil programme est ambitieux : aussi, fera-t-on dans le cadre de cette dizaine de pages l'économie des nombreux exemples présentés dans la communication orale..

### **1. Pierre Larousse, Un Instituteur Lexicographe Linguiste aux Idées Précises**

#### **1.1. « Grammairien, lexicographe et littérateur »**

En 1873 paraît le tome dixième du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* (15 tomes in-quarto, 1864-1876), dictionnaire élaboré par P. Larousse (1817-1875) à la suite de son petit dictionnaire, le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (un in-douze, 1856).

Que lit-on à l'article que P. Larousse se consacre ? « Larousse (Pierre-Athanase), grammairien, lexicographe et littérateur français né à Toucy, Yonne ». Le lexicographe, ici autobiographe, n'a assurément pas choisi les trois adjectifs dont il se qualifie sans leur donner toute leur charge sémantique.

1.1.1. Avant tout, P. Larousse tient donc à être jugé comme un *grammairien*, c'est-à-dire un spécialiste de la langue. La grammaire ne doit pas alors être perçue dans son seul sens

moderne, correspondant à « l'ensemble des règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques, écrites et orales d'une langue » (*Petit Larousse* 2004). En effet, telle qu'il la définit dans le petit dictionnaire de 1856, la grammaire représente l'« art qui enseigne à parler et à écrire correctement ». C'est au reste exactement la même définition, large et didactique, qu'il reprend en tête de l'article « grammaire » du huitième tome (1872) du *Grand Dictionnaire universel*. Par ailleurs, les citations accompagnant cet article s'avèrent parfaitement éclairantes quant aux deux outils qu'il entend offrir à langue et à son enseignement. La pensée de Monseigneur Dupanloup, de l'Académie française, est ainsi mise en avant : « Toute langue a sa grammaire. La grammaire, le dictionnaire sont à la littérature d'une nation ce que le fondement, avec ses fortes assises, est à l'édifice ». En l'occurrence, les exégètes se souviendront que, légèrement modifiée, cette citation est offerte en épigraphe du *Grand Dictionnaire* : « Le dictionnaire est à la littérature d'une nation ce que le fondement avec ses fortes assises, est à l'édifice ».

1.1.2. D'abord « grammairien », P. Larousse est ensuite « lexicographe », c'est-à-dire, selon la définition du *Grand Dictionnaire*, l'« auteur d'un lexique, d'un recueil des mots d'une langue, ou de travaux sur les mots d'une langue », c'est aussi la « personne qui s'occupe d'études de ce genre ». On fera remarquer tout d'abord que cette définition, qui n'inclut pas la réalisation matérielle du dictionnaire avec toutes ses contraintes, est très proche de celle qu'adoptera Bernard Quemada dans les années 1980, distinguant la *lexicographie*, en tant que recherche pure sur des ensembles de mots – recherche sans considérations commerciales – de la *dictionnairique*, soumises aux lois du marché et d'un produit à adapter en fonction d'un public. P. Larousse est bien en ce sens un *lexicographe* et non un « dictionnariste », selon le néologisme forgé par Charles Nodier au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On constatera ensuite l'ordre dans lequel sont présentés les « qualifications » : la description ample de la langue, en premier, celle du lexique, en second.

1.1.3. Enfin, le « littérateur », est « celui qui est versé dans la littérature, ou qui en fait son occupation habituelle ». « Vous avez affaire à forte partie, M. de L. est littérateur jusqu'au bout des ongles » fait-il dire de manière révélatrice à Th. Leclercq dans une des citations accompagnant l'article. P. Larousse ne cesse en effet d'écrire pour convaincre chacun du bien-fondé de ses engagements linguistiques, didactiques et politiques, les trois domaines étant intimement liés dans sa dynamique républicaine.

1.1.4. Le *grammairien* P. Larousse commencera par publier en 1849 la *Lexicologie des écoles primaires*, première année, ainsi que *Nature et rapport des mots*, un ouvrage qui en 1851 s'appellera la *Grammaire élémentaire lexicologique*, avant que ne paraisse en 1852 la *Petite grammaire lexicologique du premier âge*.

Le *lexicographe* P. Larousse publiera ensuite en 1856, le *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, dictionnaire précurseur dans sa conception, à l'origine du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* mais aussi du *Petit Larousse illustré* né en 1905.

Le *littérateur* P. Larousse saura écrire pour convaincre à travers les préfaces respectivement très soutenues du petit et du grand dictionnaires, il saura diriger, animer, rédiger deux revues, *L'École Normale* (1858) et *L'Émulation* (1862), tout en écrivant, par exemple, une *Flore latine des dames et des gens du monde* (1861), ou encore, avec A. Deberle, quelques petites pièces didactiques, *Le Petit Marchand d'aiguilles*, *La Bastille*, etc., publiées dans ses journaux.

Le *grammairien*, le *lexicographe* et le *littérateur* marqueront de leur sceau la maison d'éditions lexicographique Larousse.

## 1.2. Le « grammairien » et la « lexicologie des écoles »

1.2.1. Dans un courrier du 10 août 1880, adressé à Augustin Boyer (collaborateur de P. Larousse), courrier reproduit en tête des rééditions de la *Grammaire élémentaire et lexicologique*, Ferdinand Buisson, ministre et auteur du *Dictionnaire de pédagogie* (1890), rappelle « combien la méthode d'enseignement grammatical employée par Larousse il y a trente ans est au fond, et sauf les divergences d'exécution, celle-là même dont s'inspire aujourd'hui presque partout et presque en tout l'instruction primaire ».

En réalité, *La grammaire lexicologique* prend le contre-pied de la *Grammaire française* de Lhomond, très en usage au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et prévue pour préparer les enfants à l'étude du latin. Pour le *grammairien* Larousse, la *Petite Grammaire lexicologique* du *premier âge* qu'il vient de concocter se présente au contraire comme « une sorte d'*encyclopédie grammaticale* », une formule qui préfigure le caractère volontairement universel et didactique de son œuvre. Cette *Grammaire* est pionnière. Non parce qu'elle contient « près de 150 devoirs orthographiques et syntaxiques sur le nom, l'adjectif, le verbe et le participe » ainsi que « des exercices d'analyse grammaticale sur les différentes espèces de mots », mais parce qu'elle offre « un grand nombre de devoirs lexicologiques, c'est-à-dire d'invention, qui doivent inviter les enfants à l'intelligence des mots, et les conduire infailliblement, par une voie sûre, neuve et attrayante, à exprimer avec facilité leurs pensées, ce but de toutes les études, auquel on arrive si difficilement par la méthode grammaticale ordinaire ».

La lexicologie des écoles défendue dans tous les manuels de grammaires de Pierre Larousse porte en fait la marque d'un indéfectible engagement pédagogique en faveur du plaisir d'apprendre la langue française, offerte de manière vivante, par opposition aux pratiques passives et sclérosées du moment. Que faut-il entendre par « lexicologie des écoles » ? Aux yeux de Pierre Larousse, cette « discipline » dont il est en somme l'auteur est synonyme d'une pratique active et dynamique de la langue française, éloignée de tous les exercices répétitifs. « Il voulut que l'élève s'habitât à saisir le sens des mots, à trouver l'expression la plus exacte pour telle ou telle idée, et se préparât aussi à la composition », est-il précisé dans le *Dictionnaire pédagogique* de F. Buisson.

1.2.2. Un **premier principe** peut en être tiré : le dictionnaire doit être considéré comme l'outil privilégié d'une pédagogie active de la langue française. Il participe de l'expression de la pensée à l'aide des mots.

Un **second principe** découle de la consultation de l'ouvrage. L'étude de la langue française n'est pas dissociée de l'enrichissement culturel et, partant, la dimension encyclopédique doit lui être associée.

Il suffit pour être convaincu de cette seconde dynamique de porter un regard attentif sur le texte des exercices, qu'il s'agisse d'exercices de transformations à la voie passive de « verbes actifs écrits en italique » (« La mort de Turenne *consterna* toute l'armée ») ou bien d'exercices portant sur le pluriel des noms (« L'histoire compte plus de *Tibère* que de *Trajan* » ; « Arlequin a le privilège des *lazzi* »). On comprend ainsi que le lexicographe dépassera la seule description de la langue pour y ajouter la culture historique, géographique,

encyclopédique. Le *Petit Larousse illustré* en sera à terme le meilleur porte-parole. De ce regard conjoint sur la langue et ses référents encyclopédiques découlera naturellement la présence de l'illustration.

### **1.3. Le « lexicographe » du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, et le « littérateur » d'une préface militante et fondatrice**

Lorsqu'en 1856 paraît le *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, le projet est d'emblée novateur. Relevons tout d'abord que ce petit dictionnaire (9 cm sur 14 cm ; 714 pages) a pour épigraphe la célèbre formule ayant fait souche pour plus d'un siècle dans les dictionnaires Larousse, puisqu'elle ne disparaîtra qu'avec le millésime 1968 du *Petit Larousse illustré* : « Un dictionnaire sans exemple est un squelette ».

1.3.1. Ce credo est essentiel parce qu'il donne aux dictionnaires Larousse leur tonalité. Définir n'est pas en effet suffisant : il faut offrir un exemple d'emploi, un exemple normé, et pour ce faire P. Larousse et ses successeurs auront recours à des exemples forgés et non cités, les seuls qui puissent être présentés avec une charge d'information maximale. À l'état embryonnaire dans le *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, les exemples prennent en revanche toute leur force dans le *Petit Larousse illustré* de 1905 où leur rôle est double. Ils relèvent en effet d'abord de l'illustration d'un emploi syntaxique du mot, ensuite d'une information encyclopédique, glissée au passage et sans rapport nécessaire avec le mot à illustrer. Cette seconde dimension, gratuite en somme, incarne la dimension didactique impulsée par P. Larousse. Tout en ayant très sensiblement diminué dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette perspective polyvalente du dictionnaire, outil de décodage des mots mais aussi véhicule d'une culture, reste encore prégnante. En 1905, des exemples tels que « Les cheveux longs étaient le signe *distinctif* de la royauté, chez les Mérovingien », « On sort plus *dispos* d'un bain froid », offrent un emploi pertinent du mot tout autant qu'une information culturelle déconnectée du mot et de son usage. C'est ici que le dictionnaire prend aussi la valeur d'un témoignage sur les représentations d'une époque.

1.3.2. « Si nous n'avions pas reculé devant un titre trop pompeux, nous aurions pu écrire au frontispice de cet ouvrage : quatre dictionnaires en un seul » déclare Pierre Larousse dans la *Préface* du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (p. X). Au corps de l'ouvrage constitué par un dictionnaire de la langue (623 pages, préfigurant la « partie langue du *Petit Larousse illustré*), font en effet suite dans le même volume trois petits dictionnaires. Tels qu'ils sont intitulés dans la page de titre, on repère en premier un *Dictionnaire de la prononciation de tous les mots difficiles* (10 pages), puis un dictionnaire intitulé *Notes étymologiques, scientifiques, historiques et littéraires sur les mots les plus importants de la langue* (66 pages), enfin un *Dictionnaire donnant la traduction et indiquant clairement l'emploi des locutions et phrases latines que leur application fréquente dans le discours a fait pour ainsi dire entrer dans la langue et qu'il n'est plus permis à personne d'ignorer* (14 pages). On ne peut guère être plus précis dans les intitulés et on aura reconnu en tout dernier les célèbres pages roses du futur *Petit Larousse illustré*, déjà présentes dans les petits dictionnaires Larousse l'ayant précédé.

La *prononciation figurée* (par exemple, coq-d'Inde, co-d'inde) sera rapidement intégrée dans la partie consacrée à la langue, les *notes* rejoindront les articles concernés en constituant ce qu'on appellera les *notes encyclopédiques* disposées à la suite de la définition

pour quelques articles y correspondant (*aérostat, imprimerie, loup-garou, etc.*), enfin, les locutions latines pages roses précéderont une nouvelle partie qui s'installera dès 1878 et prendra peu à peu force, en l'occurrence celle consacrées aux noms propres. C'est ainsi que les dictionnaires Larousse, partant de la description de la langue assortie d'exemples, s'ouvrent aussi sur la description des référents et de la culture qui passe forcément par les noms propres. On ne peut s'étonner que l'illustration, autre facette éclairante du mot dans son contexte référentiel, fasse rapidement son entrée, dès 1879, pour ne plus jamais quitter le bien nommé *Petit Larousse « illustré »*.

1.3.3. Dans la préface du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, P. Larousse se montre également pionnier dans la description synchronique de la langue qu'il propose. À la manière de l'Académie française, qui forge ses exemples pour rester en synchronie et n'entend pas présenter la langue d'hier, P. Larousse choisit d'élaborer un outil destiné au public de la période donnée. On n'a sans doute pas assez insisté sur le fait qu'en étant millésimés depuis 1856, les petits dictionnaire Larousse – du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* jusqu'au *Petit Larousse* du XXI<sup>e</sup> siècle – reflètent leur époque, en suivant année après année l'évolution du lexique, avec toute la mesure qui convient pour ne pas être démodés sitôt parus. La métaphore filée utilisée par P. Larousse en 1856 reste de pleine actualité, deux siècles plus tard, pour le *Petit Larousse illustré* dont on attend impatiemment chaque nouveau millésime. D'une part, P. Larousse le souligne, « c'est au lexicographe à observer, à suivre attentivement cette transformation et à daguerréotyper pour ainsi parler cette physionomie au moment où il écrit, ainsi qu'à utiliser les richesses que les langues vivantes acquièrent ». D'autre part, un dictionnaire « ne doit ni suivre de trop loin, ni ouvrir la marche : c'est un laquais qui porte les bagages de son maître, en le suivant par derrière. » On ne saurait mieux dire.

1.3.4. De nouveaux concepts opératoires découlent de ces différents constats.

Un **troisième principe** peut tout d'abord être retenu, celui du rôle fondamental de l'exemplification. Celle-ci, fondée d'abord sur l'illustration de l'usage du mot, peut aussi jouer en second un rôle véhiculaire pour la culture et la morale, le contenu pouvant alors être déconnecté de l'aspect linguistique. Même si, aujourd'hui, l'exemple perd sa dimension anecdotique, les dictionnaires Larousse gardent leur vocation descriptive et didactique.

Un **quatrième principe** est à tirer du caractère polyvalent et complémentaire des différentes structures lexicographiques proposées au sein d'un même ouvrage. Loin de correspondre à un ensemble hétérogène d'informations, il s'agit d'une mise en réseau progressive. La lexicographie laroussienne est « universelle » au sens où l'entendait Furetière au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire qu'elle associe la langue à l'encyclopédie. D'abord la langue, sans la déconnecter du référent, puis son extension naturelle, les noms propres et la culture qu'ils véhiculent. La linguistique du nom propre ne fait plus aujourd'hui sourire. Il nous semble qu'on a été un peu vite en besogne en laissant croire que par exemple le *Petit Larousse* était « encyclopédique ». Certes, il ne contient pas de citation, mais c'est le cas aussi du *Micro-Robert* ou du *Dictionnaire français contemporain*.

Un **cinquième principe** s'impose et tient aux choix premiers de P. Larousse consistant à millésimer les dictionnaires en un volume, avec une remise à jour régulière, le plus souvent annuelle. La description synchronique est prioritaire, tout en prenant en compte

la dimension culturelle d'une langue qui repose sur une certaine épaisseur de cette synchronie.

Un **sixième principe** découle d'une analyse complète de l'œuvre de P. Larousse, petits et grands dictionnaires à laquelle nous n'avons pas ici procédé faute de place. Il suffit de se souvenir que P. Larousse est auteur d'un *Dictionnaire lyrique ou Histoire des opéras* (1869), qu'il a vigoureusement défendu et publié le *Dictionnaire analogique* (1862) de Boissière pour rappeler un nouveau principe : la lexicographie se dissocie en dictionnaire généraux (*Petit Larousse, Grand Larousse*) et dictionnaires spécialisés de la langue (*Dictionnaire de synonymes, analogiques, etc.*) ou dictionnaires de spécialité (*Dictionnaire de la musique, de l'agriculture, etc.*). C'est au prix de ce cloisonnement et en même temps de la circulation des informations d'un ouvrage à l'autre que la description linguistique et encyclopédique peut garder son actualité, sa richesse et sa cohérence.

Tous ces concepts opératoires étaient en germe ou largement éclos déjà dans l'œuvre laroussienne. Le fait que, jusqu'en 1983, la maison Larousse soit restée dans un réseau familial étroit constitué autour des familles Larousse et Boyer, parfois intriquées, explique la cohérence maintenue des principes de départ. Il n'y a pas eu de rupture par la suite : la tradition fondée sur une longue expérience alliée à un outillage méthodologique solide, le tout régulé par un public ne pouvant être déstabilisé, garantissait la pérennité des principes.

## **2. Les Acquis du XX<sup>e</sup> Siècle**

### **2.1. À la recherche de l'information impartiale et actualisée, soutenue par une illustration éclairante**

Le succès même de la maison Larousse à la frontière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, avec par exemple plus de quatre millions de petits dictionnaires Larousse vendu en 1905, au moment où le *Petit Larousse illustré* prend le relais, et plus de deux cent mille *Nouveau Larousse illustré* (1898-1904) vendus en moins de dix ans, n'a cessé de s'accroître tout au long la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, caractérisée par le développement de la lexicographie sur tous les marchés. En 1910, c'est le *Larousse classique illustré*, en 1911, le premier *Larousse de poche*, en 1914, le *Larousse élémentaire illustré*, en 1936, le *Petit Dictionnaire français*, en 1949 le *Larousse des débutants*, sans oublier de 1927 à 1933 le *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* (6 volumes) et, de 1907 à 1957, le *Larousse mensuel illustré*. Sans réels concurrents, les éditions Larousse se trouvent ici en position de force telle que c'est sans honte que pourra être lancé vers 1950 un nouveau slogan : « On ne dit plus un dictionnaire, mais un Larousse »...

Servie par un réseau sans précédent de spécialiste, stimulée par la création d'une palette lexicographique adaptée à des publics variés (petits ou grands, fortunés ou de moyens modestes) et à des fonctionnalités différenciées (l'école, la famille ; l'actualité mensuelle ou le recul de deux ou trois décennies ; la langue et l'encyclopédie ; le dictionnaire général, de spécialité ou spécialisé de la langue ; etc.), la maison Larousse confirme ici son universalité et surtout gagne les moyens d'une lexicographie très ambitieuse. Elle peut en effet s'appuyer sur les meilleurs spécialistes et la technologie la plus efficace, qu'il s'agisse de celle propres à l'impression du texte et des illustrations, ou de celle permettant une documentation moderne. On touche ici un aspect ordinairement négligé en lexicographie : il n'y a pas de bonne lexicographie sans les moyens technologiques efficaces et une dictionnairique

fructueuse qui garantisse une constante progression et une recherche sans contraintes réductrices.

Un **septième principe** prend force tout au long de cette période : lexicographie et dictionnaire laroussiennes ne se dissocient pas. La première, expression de la recherche, est servie par la seconde, expression efficace d'une relation soignée avec le public.

## **2. 2. La lexicographie renouvelée et pionnière de la décennie 1960-1970**

2.2.1. Le *Grand Larousse encyclopédique* (1960-1964) représente: le triomphe conjoint de la lexicographie et de la dictionnaire. Qu'on en juge sur pièces. En quatre ans, dix volumes sont rédigés. Pour la première fois, on procède à un inventaire systématique et méthodique du vocabulaire usuel, avant même que ne soient élaborés les articles d'un même domaine. Pas moins de 1240 rubriques sont retenues, 711 pour les sciences humaines et 529 pour les sciences exactes, chaque rubrique étant traitée par un spécialiste sous la responsabilité d'un secrétaire de rédaction, à la tête de l'une des treize grandes disciplines délimitées. Ce sont ainsi 700 spécialistes qui sont requis pour définir le vocabulaire de leur spécialité, qu'ils doivent soumettre aux secrétaires de rédaction pour convenir du glossaire technique le plus cohérent. C'est seulement après toutes ces précautions que les articles sont soigneusement rédigés, d'abord par des scientifiques qui proposent aux secrétariats une version de spécialiste, ensuite par des lexicographes qui retravaillent leur version. Voilà pour le contenu qui n'obéit plus ici pour la rédaction à la loi linéaire de l'ordre alphabétique mais à l'approche onomasiologique, par domaine, avec une cohérence sémantique et référentielle exceptionnelle. On se situe là dans une lexicographie qui n'avait pas d'équivalent dans le même temps.

À mi chemin de la lexicographie et de la dictionnaire, il faut évoquer l'approche expérimentale consistant à utiliser pour la première fois les machines mécanographiques et donc les cartes perforées : 400 000 au total, avec plus de 100 000 mots traités et 450 000 acceptions. Les premières expérimentations datent de 1956, les éditions Larousse sont alors en contact permanent avec les universitaires à la pointe de la lexicologie, notamment B. Quemada, pionnier en matière de lexicologie assistée, d'abord par les machines à cartes perforées, bientôt avec l'informatique, qui procède de la même logique. Claude Dubois, excellent dictionnariste, et Jean Dubois, linguiste de talent, conjuguent alors leurs efforts pour faire de la maison Larousse un haut lieu de la lexicographie moderne.

Un **huitième principe** laroussien peut découler d'une telle expérience. Qu'il s'agisse d'Albert Dauzat, de Robert-Léon Wagner, de B. Quemada, ou de bien d'autres personnalités scientifiques, la lexicographie laroussienne repose sur une étroite collaboration entre des lexicographes de la maison et des spécialistes associés. Le travail d'équipe y est la règle. P. Larousse en avait donné le ton avec, dit-on, plus de mille collaborateurs pour le *Grand Dictionnaire*.... On ajoutera que les années 1960-1970, au cœur de cette période riche qualifiée de trente glorieuses par Jean Fourastier, représentent sans doute à cet égard un acmé.

2.2.1. Le *Dictionnaire du français contemporain* (1967), le *Lexis* (1975) et le *Grand Larousse de la langue française* (1971-1978) constituent un corpus de dictionnaires exceptionnels qui font date dans l'histoire de la lexicographie.

Le *Dictionnaire du français contemporain*, le *DFC*, représente tout d'abord une expérience lexicographique unique conduite par J. Dubois et consistant à décrire les mots de la langue française selon une perception distributionnaliste. À chaque *distribution* nettement différente du mot dans la langue, c'est-à-dire à chaque emploi syntaxique distinct et pertinent, correspond ainsi non pas un nouveau sens du mot, mais un homonyme. Il s'agit de la célèbre pratique du « dégroupement homonymique », qui aujourd'hui coule de source, mais qui se révélait alors révolutionnaire. Par exemple, pour le mot *clou*, J. Dubois relève quatre homonymes se dissociant par le fait que la même forme, « *clou* », définit tantôt une tige de métal (on *tape* sur ce *clou*) ou une bicyclette (on *monte* sur un *clou*), tantôt la meilleure partie d'un spectacle (on *applaudit* le *clou* du spectacle) ou une inflammation sous-cutanée (on *souffre* d'un *clou*). La distribution différente des emplois fait qu'on ne les confond pas, d'où quatre articles distincts dans le *DFC*.

Ensuite, à dégroupement systématique et sans concession qui rompt avec les pratiques habituelles, font écho, en sens inverse, des regroupements morphologiques et sémantiques, qui rattachent dans un même article autour du verbe *charger*, par exemple, les mots *charge*, *chargement*, *décharger*, *surcharger*.

Enfin, la description est effectuée en synchronie, dans le « français contemporain » et dans une sphère lexicale comprenant le vocabulaire de base et le vocabulaire de culture générale, sans englober les vocabulaires de spécialité. S'ajoute à cela une présentation graduée de la synonymie, à l'aide de flèches montantes ou descendantes, le tout avec des précisions quant aux niveaux de langue. Le *DFC*, de par toutes ces innovations, crée l'événement lexicographique. Toute la lexicographie française tiendra désormais compte de ces innovations, les adoptant à des degrés divers.

Un **neuvième principe** s'impose ici. Au moment des grandes avancées de la linguistique, la lexicographie laroussienne peut se manifester par une expérience, à l'échelle d'un petit dictionnaire innovant, qui comme c'en est le cas pour le *DFC*, fera école dans toute la lexicographie française. C'est dans cette dynamique que par exemple pouvait être aussi installée le *Larousse des débutants* de Miguel de Toro, lancé en 1949, premier dictionnaire à être réellement centré sur l'enfant.

Deux autres dictionnaires n'ayant pas cette fois-ci bénéficié d'un succès mérité sont à signaler. On citera tout d'abord le *Lexis* qui dans le cadre d'un volume englobe 70 000 mots, mêlant citations et exemples forgés, à la manière du *Petit Robert* auquel il était censé faire contrepoids. Contrairement au *DFC*, la dimension diachronique n'est pas écartée, les étymologies et les datations de mots sont effet systématiques et soignées, tout en même temps que les emplois « classiques et littéraires » ainsi que les « emplois actuels » sont nettement distingués dans la structure des articles. Ce qui en fait un dictionnaire consultable soit en synchronie soit en diachronie, selon la partie de l'article consultée. Des tableaux synoptiques portant sur les principales règles et structures de la langue confèrent par ailleurs à l'ouvrage une dimension didactique intéressante. Enfin, et la pratique en est novatrice, l'ouvrage bénéficiera dans ses rééditions d'illustrations permettant d'aborder les technoclectes de manière onomasiologique. Malgré ses indéniables atouts, le *Lexis* n'a cependant pas réussi à détrôner le *Petit Robert* déjà installé sur ce créneau de prix.

De son côté, le *Grand Larousse de la langue française* a correspondu à une première chez Larousse : un grand dictionnaire sans illustration. Élaboré entre 1971 et 1978, sous la

direction de Louis Guilbert, Robert Lagane et Georges Niobey, cet ouvrage en sept volumes représentait chez Larousse le premier grand dictionnaire de la langue, dictionnaire supposé faire concurrence au *Grand Robert*. Avec 74 000 mots, 300 000 sens, 130 000 citations, ainsi que 171 synthèses sur des sujets linguistiques précis (le lexique, la syntaxe, les néologismes, la prononciation, l'argot, etc.), il aurait pu s'imposer. L'une de ses caractéristiques était de ne pas se référer à une langue par trop littéraire, tout en ne négligeant pas pour autant le recours aux citations. Cet ouvrage, qui avait une belle vocation linguistique, aurait mérité de rester sur le marché mais, hélas, composé typographiquement de manière traditionnelle, il arrivait trop tard pour être remis à jour facilement et de manière moderne. Ce chef d'œuvre n'a pas eu de lendemain et c'est très regrettable.

Quel dixième principe ici énoncer ? Faut-il en conclure que dès que les éditions Larousse tentent d'échapper à l'universel ou au didactique, elles échouent ? Faut-il au contraire retenir que le *Lexis* et le *Grand Larousse de la langue française* sont si originaux qu'ils auraient nécessité dès le départ d'une plus grande promotion ? Souvenons-nous que le lancement du *Petit Robert* avait coûté plus d'un milliard. On retiendra peut-être aussi tout simplement qu'il est très difficile de s'imposer sur un marché quand il est pris, même si l'on apporte une différence sensible. La dictionnaire n'a sans doute pas été ici à la hauteur de la lexicographie.

### 3. La Pratique Heueuse et Spontanée de la Saisie Plénière Suivie des Saisies Subduites

La lecture attentive des *Petit Larousse illustré* depuis 1905, ainsi que des petits dictionnaires Larousse qui ont précédé, met en relief la pérennité d'une démarche globalisante qu'il nous paraît important d'expliquer. Ce n'est en effet qu'à partir de 1989 que les articles du *Petit Larousse* ont bénéficié d'une numérotation pour les différents sens attribués au mot. Jusque-là, régnait en effet la pratique d'une approche définitoire par plans successifs, les sens se suivant dans le cadre d'un développement sans microstructure prégnante et décloisonnante. Certes, les différentes significations présentées ont toujours été plus ou moins hiérarchisées, mais l'article, en l'absence d'une articulation nettement perceptible, était révélateur d'une perception globalisante du mot. De fait, la hiérarchisation numérotée, somme toute intervenue très récemment, n'a pas changé fondamentalement le traitement du mot tel que les lexicographes du *Petit Larousse* l'ont de longue date pratiqué, en choisissant plus ou moins consciemment une pratique plus guillaumienne que distributionnaliste. Ceci mérite explication.

Deux conceptions du mot s'opposent en effet nettement depuis les années 1960. La première consiste à considérer le mot en tant que forme que l'on va examiner en fonction de ses différents emplois syntaxiques, répertoriés toujours plus finement, déterminant ainsi autant de subdivisions que d'emplois distincts, assimilant ces subdivisions à autant de « sens » ou de nuance de sens. Dans le cadre de cette démarche de tonalité distributionnaliste, on peut en arriver à pratiquer à foison le dégroupement homonymique, en distinguant par exemple quatre homonymes pour le mot *clou*, à la manière de Jean Dubois dans le *DFC*. Le linguiste trouve là indubitablement matière à repérer des fonctionnements toujours plus précis de la langue, propres à percer quelques mystères sémantiques. L'analyse pouvant cependant sans cesse s'affiner, elle conduit le lexicographe à une quête éperdue de co-textes éclairants

et déterminants syntaxiquement pour la forme étudiée, le tout aboutissant parfois à l'incessante et croissante multiplication des subdivisions. Si la lexicologie et la sémantique y gagnent en informations toujours plus précises sur le fonctionnement de la langue, mots et syntaxe, il n'est pas si sûr que le lecteur d'un article ainsi conçu et présenté soit le bénéficiaire de cette pratique descriptive, à finalité exhaustive. A terme, elle le confronte à un article d'une complexité telle qu'elle ne peut satisfaire que le linguiste. Lorsque, dans le *Trésor de la langue française*, on est soumis pour à, par exemple, à vingt pages d'article dans un format *in-quarto*, il devient difficile de trouver un lecteur attentif et intéressé autre qu'un linguiste. Quant à la consultation, elle devient épuisante. Or le dictionnaire n'est pas fait pour séduire le linguiste, forcément ravi de bénéficier d'un article où le mot est disséqué dans son moindre frémissement syntaxique.

Une autre conception consiste à essayer de percevoir la charge sémantique générale du mot et à en rendre compte en clarifiant les dimensions essentielles. L'approche du mot est alors globalisante : elle consiste à essayer de percevoir ce qui en fait l'unité au-delà des différents sens, tout en recherchant une logique dans la succession de ces derniers. À la frontière des deux siècles, Jacqueline Picoche a défendu (dans le *Dictionnaire du français usuel*) l'approche guillaumienne du mot, en prenant en compte pleinement sa dimension polysémique pour tenter de faire percevoir la cohérence présidant à la succession de ses différents sens. Or, à y mieux regarder, c'est bien cette pratique-là, explicative et non disséquante, qui donne aux définitions et aux articles du *Petit Larousse illustré* une grande valeur. Il est dommage que la conception guillaumienne ait été en grande partie occultée au moment du structuralisme tout puissant, ce dernier rejetant en effet les notions de diachronie et de cinétisme sémantique. Toute perspective incluant la filiation dynamique d'un sens à un autre fut ainsi écartée au profit de l'analyse presque exclusive de système en synchronie.

Examiner d'abord la *saisie plénière* du mot, historiquement dominante, puis les *saisies subduites*, nées du sens premier par métaphore, métonymie et autres processus, essayer de dégager ensuite de l'ensemble des sens le *signifié de puissance* du mot qui rend compte de sa polysémie et permet de préfigurer les sens à venir, telle est la démarche logique et éclairante issue des conceptions de Gustave Guillaume et que Jacqueline Picoche prône. Et ce pour le plus grand bénéfice du lecteur qui a besoin de percevoir la dynamique générale du mot, une dynamique qu'il perçoit confusément.

Ainsi, le premier sens du mot *clou*, sens dominant, correspond-il au morceau de métal pointu à un bout, que l'on enfonce pour fixer quelque chose. De cette *saisie plénière*, on peut dégager ensuite par *saisie subduite*, le *clou* en tant que furoncle (douloureux comme la pointe d'un clou, ressemblant à la tête de clou), ou bien le moment fort d'un spectacle (aussi unique qu'un clou, à fixer dans la mémoire à la manière de ce que l'on suspend à un clou), ou encore le mauvais véhicule, une bicyclette (à partir de la dépréciation de l'objet sans plus de valeur qu'un clou), etc. Le *signifié de puissance* du mot *clou* d'où seront tirés toutes les nouvelles acceptions est alors établi par le linguiste : une petite tige isolée, très rigide, pointue, servant à fixer quelque chose, n'ayant pas en soi de grande valeur.

À bien y regarder, c'est bien ainsi que procèdent les lexicographes du *Petit Larousse*, en donnant d'abord la *saisie plénière* du mot qui, d'emblée, éclaire le lecteur en lui faisant découvrir le sens le plus général, avant de présenter les *saisies subduites* qui, par analogie, métaphore, métonymie, restriction, élargissement, etc., incarnent des sens spécifiques,

illustrant telle ou telle direction potentiellement offerte dans le *signifié de puissance*. Le lecteur est alors conduit harmonieusement dans un article régi par une logique sémantique, il prend progressivement toute la mesure du mot, bénéficiant indirectement et en filigrane d'une histoire explicative. L'exemple vient en l'occurrence *a posteriori*, pour éclairer chaque sens, attirer l'attention sur l'usage s'il y a lieu. Dans la présentation de l'article, la description syntaxique n'a pas alors détourné ou devancé la sémantique, la démarche est restée naturelle et onomasiologique : le concept d'abord, son expression linguistique ensuite. Ce qui, bien entendu, n'a pas exclu l'analyse linguistique la plus précise possible en amont, analyse qui a tenu compte de tous les acquis de la linguistique et n'élude pas au sein d'un article resté unitaire quelques indispensables dégroupements homonymiques, par exemple. On a simplement évité de confondre l'article avec la description exhaustive, rectrice et légiférante des emplois, pour présenter un développement sémantique et logique du mot. La radiographie a bien été faite, mais c'est un développement construit sémantiquement qui est proposé au lecteur en rendant compte de la dynamique unitaire du mot.

Depuis 1856, c'est cette démarche incluante qui l'a emporté dans le cadre d'articles associant explicativement la sémantique et la syntaxe, articles construits pour les lecteurs et non centrés sur le travail complexe du linguiste. Le travail du linguiste est certes indispensable, mais il vient en amont. En aval, se trouve le lecteur, qui souhaite bénéficier d'un développement clarifiant sur les sens réunis sous un mot et sur ses emplois. Il apprécie le fait de disposer d'un tout dans lequel le mot n'apparaît pas dépecé en lui faisant perdre le fil conducteur sémantique garantissant l'unité de l'article. Ne pas confondre le lecteur et le linguiste : c'est une règle que n'ont pas oublié Pierre Larousse et les Éditions Larousse..

## Références

- Guilpain, M. et Pruvost, J. (dir.)** 2002. *Pierre Larousse, Du Grand Dictionnaire au Petit Larousse*. Collection Lexica, Paris : Champion.
- Picoche, J. et Rolland, J.-Cl.** 2002. *Dictionnaire du français usuel*. De Boeck, Duculot.
- Pruvost, J.** 2000. *Les dictionnaires de langue française*. Que sais-je n° 3622. Paris : PUF.